



## SOLUTIONS DE FORMATION POUR L'ENTREPRISE

Fort d'une expérience de plus de 30 ans dans la formation des métiers de la piscine, le lycée professionnel - CFA de Bains les Bains (88), vous propose des formations en techniques piscines adaptées à vos besoins en qualification.

*Le CFA des Métiers de la Piscine* de Bains le Bains s'intègre au Lycée Professionnel, qui depuis 2008 est labélisé : « Lycée des Métiers des Services : Eco-Habitat et loisirs ». Ce label montre la dynamique mise en place pour la qualité des formations proposées, aussi bien sous statut scolaire, apprentissage que continue. Il démontre également l'important développement des partenariats avec les entreprises.

Pour le secteur de la piscine, Bains les Bains propose depuis plus de 30 ans des modules de formation en piscine privées et publiques et possède aujourd'hui une offre de formation complète, des savoirs faire, une ingénierie de formation, un centre de ressource pour le transfert de technologie et des plateaux techniques de dernières générations dans un environnement en pleine mutation (reconstruction totale de l'établissement)

- *Brevet professionnel des métiers de la piscine*
- *Modules de formation de 1 à 5 jours (catalogue sur demande)*
- *Professionalisation en technique piscine*
- *Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle*
- *Ingénierie de formation – Conseil pour la formation.*



Lycée des métiers des services : Eco-habitat et Loisirs

Centre de Formation d'Apprentis

Contact :  
Lycée Le Chesnois  
88240 Bains Les Bains

Tél 03 29 66 67 80  
ce.0880001@ac-nancy-metz.fr

### Diplôme préparé :

#### - Brevet Professionnel des Métiers de la Piscine.

- Durée totale de la formation : 2 ans comprenant 1200 heures de formation
- Niveau d'homologation : niveau IV.

#### Accès à la formation

- Titulaires d'un diplôme ou titre homologué de niveau (CAP / BEP) ou tout diplôme ou titre de Bac et plus.
- Age entre 16 et 30 ans.
- Votre inscription est effective lorsque vous êtes recruté par une entreprise. (Possibilité de vous proposer des entreprises d'accueil).



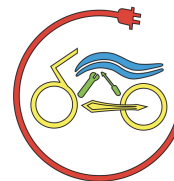
Lycée des métiers des services :  
Eco-habitat et Loisirs UFA – Unité  
de Formation par apprentissage  
GRETA Lorraine Sud



Apprentissage  
Formation continue  
Conseil en formation  
Validation des acquis (VAE)  
Coopération technologique

Lycée Le Chesnois  
44 rue du Chesnois – 88240 BAINS LES BAINS  
Tel : 03.29.66.67.80 – Fax : 03.29.36.38.09  
Courriel : ce.0880001@ac-nancy-metz.fr  
formation-piscine.com





**LP Le Chesnois**

Lycée des métiers des services : eco-habitat et loisirs

## MODULES TECHNIQUE PISCINE

Stage : Maintenance et exploitation d'une Piscine publique Assurer la Maintenance et l'entretien d'une piscine ouverte au public

Stage de formation en technique piscine (Notions de base et perfectionnement)

- Traitement et analyse de l'eau
- Structure des bassins
- Hydraulique - Filtration
- Normalisation électrique - habilitation électrique
- Chauffage de piscines
- Sécurité, protection des personnes et du matériel
- Gestion de l'environnement
- Travaux sur bassins, réalisation d'un local technique (mise en œuvre du tube PVC pression et notion de plomberie)
- Réalisation de concept et utilisation de logiciels de DAO-CAO.

## PISCINE

Vous bénéficiez d'une formation professionnelle complète en alternance :

Comportant une partie théorique, de 1200 heures au centre de Formation d'apprenti de Bains les Bains répartie de septembre à fin mars (soit 17 semaines / an) et le reste en entreprise, aboutissant à l'acquisition d'une qualification reconnue : Brevet Professionnel des Métiers de la Piscine.

### Des solutions de formation adaptées à votre entreprise.

#### Des solutions de formation pour les besoins de l'entreprise

##### TECHNICIEN DE LA PISCINE

Le technicien de la piscine réalise des constructions de bassins, s'occupe de la maintenance, de l'entretien saisonnier et du dépannage des piscines. De manière générale, il estime les travaux à réaliser (temps, coûts...), prépare son chantier, suit les travaux et contrôle leur conformité. Il doit également expliquer au client le fonctionnement de l'installation et les règles de sécurité.

Lors des travaux neufs, il implante la piscine

et met en place la structure du bassin, les pièces de circulation d'eau, pose des canalisations, réalise un local technique, raccorde les matériels électriques, rend étanche l'installation.

Il fait des essais et la met en service.

La maintenance consiste en des travaux de rénovation, la modernisation de la piscine et le traitement de l'eau.

L'entretien saisonnier comprend le nettoyage de l'installation, le contrôle de son fonctionnement, sa remise en service et l'hivernage.

Le dépannage comprend le diagnostic, la réparation et les tests de fonctionnement.

## SOLUTIONS PERSONNALISÉES

#### Le sur mesure en formation piscine

Nous vous proposons également des plans de formation à la demande et en contrat de professionnalisation.



?

COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER ?